

Conditions générales

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales sont applicables à tout événement, sauf stipulation écrite en sens contraire et dûment approuvée par signature de « C Com Cie » (= nom commercial de la société anonyme C Comm Cie).

2. Réservation

Toute réservation de prestation entraîne la pleine acceptation des présentes conditions générales et annule d'éventuelles conditions particulières en sens contraires qui pourraient être stipulées sur les bons de commande du client.

Toute réservation doit faire l'objet d'une confirmation écrite, soit par le biais d'un bon de commande contenant les postes retenus, soit par le biais d'un exemplaire du devis signé pour accord et revêtu du cachet du client. La réservation est par ailleurs subordonnée au paiement d'un acompte de 40 % du montant total (TTC), sauf accord spécifique par écrit. En cas de non réception dudit acompte endéans les 8 jours à partir de la confirmation écrite, C Com Cie n'engagera pas de prestations. L'acompte est définitivement perdu si le client annule la prestation acceptée par C Com Cie.

Toute étape commencée est intégralement due (honoraires et frais techniques). Les demandes de travaux non mentionnés sur le devis feront l'objet d'une étude supplémentaire et ne seront engagées qu'une fois l'avenant validé.

Les deux parties s'engagent par rapport à un planning indicatif des opérations à réaliser. C Com Cie ne pourrait être tenue pour responsable si les artistes ou prestations n'étaient plus disponibles du fait d'une non-remise d'éléments ou d'une non-validation de la part du client dans le planning fixé. Toute modification du planning, des délais, ou de la nature de l'opération, fera l'objet d'un avenant au contrat et sera signé des deux parties.

3. Propriété littéraire artistique et industrielle

Dans le cadre des missions confiées à C Com Cie et impliquant une activité créatrice au sens du droit de la propriété intellectuelle, les droits d'auteurs découlant de cette création et notamment le droit de reproduction restent acquis à C Com Cie et ne sont transférés au client que moyennant une convention écrite en ce sens.

4. Propriété des éléments de fabrication

Les éléments de fabrication demeurent la propriété de C Com Cie. Cependant, la propriété de ces éléments (croquis, photos, maquettes, esquisses, mise en situation, rough, fichiers natifs, éléments de stand ou de décors ou tout autre support) peut à tout moment être transférée au client par convention express sous réserve des dispositions relatives à la propriété artistique et dans le cadre d'un contrat spécifique. Lorsque ces éléments de fabrication se présentent sous une forme dont l'exploitation par le donneur d'ordre permettrait de créer de nouvelles œuvres portant création de droits de reproduction, C Com Cie se réserve l'exclusivité de l'outil de production qu'elle a créé, sauf convention expresse fixant les modalités d'intervention de l'utilisateur.

5. Confidentialité

C Com Cie s'engage à respecter la confidentialité des données et informations qui lui seront transmises, et à ne divulguer aucune information ou document qui serait porté à sa

connaissance à l'occasion de l'exécution des travaux. Elle s'engage aussi à ne pas utiliser les données communiquées à une autre fin que celle pour laquelle elle les a reçues.

C Com Cie s'autorise à utiliser les visuels d'une prestation ou à mettre dans son book les travaux en référence. Si le client exige la confidentialité la plus totale une fois la prestation exécutée, il devra en informer C Com Cie par écrit avant la date de la manifestation.

6. Responsabilité du client

C Com Cie ne pourra en aucun cas être tenue responsable des informations et données fournies par le client. Ce dernier engage sa seule responsabilité quant à la nature de ces éléments et déclare, par sa transmission à C Com Cie, disposer de l'ensemble des droits de diffusion nationaux et internationaux des images, textes, séquences audiovisuelles, logiciels, extraits de bases de données, et plus généralement de toutes données susceptibles d'être diffusées.

7. Tarifs et conditions financières

Les prix indiqués dans les devis de C Com Cie sont fermes et définitifs, exception faite d'une modification de la T.V.A, auquel cas les prestations seraient facturées au nouveau taux en vigueur.

Les devis de C Com Cie sont établis pour une durée de 30 jours à compter de leur date d'émission.

Le règlement des factures de C Com Cie s'entend à réception. Tout retard de paiement entraînera automatiquement, et sans mise en demeure préalable, le paiement d'intérêts de retard au taux légal en vigueur, majoré de 11 %. Le point de départ pour le décompte des intérêts de retard se situe à la date d'échéance de la facture.

Tout rappel de paiement engendrera des frais forfaitaires supplémentaires de 10 € à charge du client. Aucun escompte n'est dû en cas de paiement anticipé.

Les chèques bancaires ne sont pas acceptés comme moyen de paiement.

Les virements sont à effectuer au compte suivant :

C COMM CIE S.A.
3, Grevelsbarriere à L-8059 Bertrange
IBAN LU02 0090 0000 3499 8633
BANQUE RAIFFEISEN
SWIFT : CCRALULL

L'annulation d'une commande ferme fera l'objet d'une facturation minimale, au moins équivalente à 40 % du montant du devis.

8. Responsabilité de C Com Cie

Aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client à C Com Cie en cas de force majeure ou de tout autre retard non imputable à C Com Cie (p. ex. en cas de grève, embouteillage, accident, orage).

Aucune indemnité ne pourra être réclamée par le client à C Com Cie en cas de non-utilisation du matériel, quelle qu'en soit la cause. C Com Cie ne pourra en aucun cas être tenue responsable des pertes et dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation ou du mauvais fonctionnement du matériel, particulièrement les appareils de transmission sans fil. C Com Cie ne pourra être tenue pour responsable en cas d'indisponibilité de matériel résultant d'une déficience du fabricant ou du fournisseur.

Il est précisé que C Com Cie possède une assurance responsabilité civile « organisation d'événements ».

9. Assurances et responsabilité du client locataire

En cas de location, le client s'engage à assurer à ses frais le matériel loué et les décors sur la base de sa valeur neuve, couvrant ainsi les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la cause ou la nature. Le client devra adresser à C Com Cie une copie de son attestation d'assurance.

10. Conditions spéciales communication événementielle

Bon pour accord :

Tout « Bon pour accord » signé par le client décharge C Com Cie de toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions. Tous remaniements, modifications ou changements apportés par le client après le « Bon pour accord » seront facturés en fonction du temps et des opérations que nécessite leur exécution.

Bon à tirer :

Tout « Bon à Tirer » signé par le client décharge C Com Cie de toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions reconnues après la livraison des documents. Tous remaniements, modifications ou changements apportés par le client après le « Bon à Tirer » seront facturés en fonction du temps et des opérations que nécessite leur exécution.

Les corrections de texte de documents à la demande du client et n'ayant pas pour origine des erreurs ou omissions de la part de C Com Cie feront l'objet d'une facture supplémentaire.

Prestation Traiteur :

Le nombre définitif de convives doit être précisé au moins 6 jours avant la réception. Ce nombre sera alors considéré comme garantie finale pour la facturation, même si le nombre d'invités servi devait en fin de compte être inférieur à celui-ci.

11. Litiges

En cas de litige, les tribunaux de Luxembourg-Ville seront seuls compétents.

12. Loi applicable

Le contrat de production ainsi que les présentes conditions générales sont régis par la loi matérielle luxembourgeoise, à l'exclusion des règles de conflit de lois.

13. Clause salvatrice

En cas de nullité d'une des dispositions des présentes conditions générales, les autres restent entièrement valables.

Date :

Nom, qualité et signature du client :